







FAITES PASSER VOTRE FRICHE À L'ÉTAPE SUIVANTE!

UN SERVICE NUMÉRIQUE ET GRATUIT QUI AIGUILLE LES COLLECTIVITÉS DANS LEUR PROJET DE RÉHABILITATION DE FONCIER À L'ABANDON



L'OUTIL URBANVITALIZ VOUS PERMET

- d'avoir un interlocuteur identifié,
- d'avancer de façon méthodique,
- de savoir quoi faire pour revitaliser sa friche.

Rendez-vous sur www.urbanvitaliz.fr

VOS ACTEURS LOCAUX & URBANVITALIZ ÉMETTENT DES RECOMMANDATIONS PERSONNALISÉES

- vers les bons acteurs,
- vers les financements,
- vers les stratégies à suivre selon chaque situation.



POUR QUELS TYPES D'ESPACES?

N'importe quel espace qui a été urbanisé et qui a perdu son usage, et qui ne se renouvelle pas seul. Résidence abandonnée, ancienne usine, espaces commerciaux inexploités...

URBANVITALIZ ACCOMPAGNE **GRATUITEMENT DES PETITES COLLECTIVITÉS DE TOUTE LA FRANCE**, SUR DES TYPES DE FRICHES VARIÉS :

Résidence abandonnée, ancienne usine, espaces commerciaux inexploités, etc.

POUR UNE REVITALISATION VARIÉE

Équipements publics, habitat / activité, renaturation, etc.

TROUVEZ FACILEMENT DE L'AIDE EN 3 ÉTAPES



La collectivité sollicite de l'aide pour revitaliser une friche via le site web www.urbanvitaliz.fr



L'équipe conseil échange avec la collectivité pour clarifier ensemble les besoins



La collectivité reçoit des recommandations personnalisées pour faire avancer son projet

QUELQUES EXEMPLES D'APPUI

COMMENT ACHETER UNE FRICHE DONT LE PROPRIÉTAIRE NE RÉPOND PAS ?

- > Comment trouver les informations nécessaires
- > Stratégie de contact du propriétaire
- > Acteurs conseils et leurs contacts

« Votre intervention m'a permis de vérifier si je n'avais pas fait d'erreur dans mes démarches jusqu'ici. Grâce à vous j'ai pu prendre rendez-vous avec l'établissement public foncier de ma région. »

Bernard CRÉZÉ, maire de La Frette (Isère)

QUELS FINANCEMENTS SELON L'ÉTAT DE MON SITE ET L'USAGE ENVISAGÉ ?

- > Financements disponibles
- > Acteurs pouvant apporter une aide et leurs contacts (SAFER, Agence de l'Eau, DDT, etc.)

UNE DÉMARCHE COFINANCÉE PAR:







AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Contact: friches@beta.gouv.fr